

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

75004

Objet

Police responsabilité  
Civile du fait de  
l'exploitation de la  
piscine de Foncillon :  
cabinet Julien

DATE DE CONVOCATION

14 février 1975

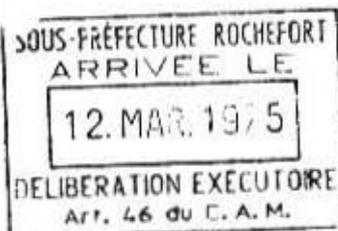
DATE D'AFFICHAGE

14 février 1975

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 21



# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE DE ROYAN**

14 MARS 1975

NOUVEAU COURRIER

L'An mil neuf cent soixante quinze  
le vingt et un février

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Monsieur Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD STIPAL, BUCHET, DUFOUR, BUJARD, Melle FOUCHE, MM. COLLE, BARDE, NAULIN, DOIREAU, DELAIR, LACHAUD, BROTRÉAU, BOUCHET, Mme FAVIERE, Dr. DOMEQ, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. LARGETEAU par M. TÉTARD

M. MONTRON par M. BUCHET

Maître TAP par M. COLLE

Absents : MM.

M. RIVIERE, M. BERLAND, M. BOUTET, M. BARRIERE,  
M. PAPEAU

M. M. DELAIR

a été élu Secrétaire.

Le Cabinet Julien (Mutuelle Générale Française), 58, bd de Lattre de Tassigny à ROYAN a fait connaître, suite à notre demande, qu'il pouvait assurer la Ville pour la responsabilité civile au titre du fonctionnement de la Piscine de Foncillon et à compter du 1er octobre 1974, date à laquelle l'Office du Tourisme en a cessé l'exploitation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les propositions du Cabinet Julien,

Vu l'avis favorable de la Commission Municipale des Finances en date du 20 décembre 1974,

DECIDE :

- de souscrire une police R.C. pour l'exploitation de la piscine de Foncillon, à compter du 1er octobre 1974, auprès du Cabinet Julien (Mutuelle Générale Française), le montant annuel de la prime T.T.C. étant de 458,05 (quatre cent cinquante huit francs cinq centimes).
- d'imputer la dépense correspondante au chapitre 932 - art. 638 du Budget 1975.
- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation

.../...

& signer la police auprès de la Mutuelle Générale Française  
Accidents, représentée à ROYAN, par le Cabinet Julien.

Fait à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*